

**MAROC ET SAHARA OCCIDENTAL**  
**Les délégués d'Amnesty International**  
**doivent prendre la parole au sujet de la**  
**recrudescence importante de la torture au**  
**Maroc**

Index AI : MDE 29/012/2003  
ÉFAI

**Embargo : mardi 11 novembre 2003**  
**(00 h 01 TU)**

Une délégation d'Amnesty International présente ce mardi 11 novembre à Genève un rapport au Comité des Nations unies contre la torture, avant les sessions des 12-13 novembre. Au cours de ces sessions, le Comité examinera la mise en œuvre par le Maroc de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

La délégation revient d'une mission de recherche au Maroc / Sahara occidental (du 13 au 22 octobre), où elle a rencontré des victimes de torture, des familles de victimes, des défenseurs des droits humains et des avocats.

La délégation abordera principalement la hausse importante du nombre de cas de torture ou de mauvais traitements qui aurait eu lieu ces deux dernières années. Parmi les affaires récentes, figurent des dizaines de cas d'islamistes présumés arrêtés, interrogés et souvent jugés par la suite, après avoir été accusés d'avoir organisé ou exécuté des attentats ces deux dernières années - dont celui de Casablanca, le 16 mai 2003, qui a provoqué la mort de 45 personnes.

Dans certains cas, les personnes arrêtées ont été détenues au secret pendant une période allant jusqu'à cinq mois et demi, pratique à laquelle les prisonniers politiques étaient fréquemment soumis dans les années 1960 à 1990 au Maroc / Sahara occidental, mais qui semblait appartenir à une époque révolue.

La délégation évoquera également les pratiques de torture à l'encontre des Sahraouis arrêtés en raison de leur soutien à l'indépendance du Sahara occidental, un territoire contesté et annexé par le Maroc en 1975. Ces Sahraouis continuent à faire l'objet d'une répression de la part des autorités marocaines, y compris sous la forme de torture au cours de leurs interrogatoires.

Le Comité contre la torture doit annoncer ses conclusions et ses recommandations au Maroc le 20 novembre. ●

Le texte intégral de ce document est rendu public ce mardi 11 novembre. [Maroc et Sahara occidental. Observations au Comité contre la torture \(novembre 2003\)](#) (Index AI : MDE 29/011/20003).

Pour obtenir de plus amples informations, ou pour prendre rendez-vous pour un entretien, merci d'appeler Nicole Choueiry au +44 7831 640 170 au Secrétariat international de Londres ou Philip Luther à Genève au +44 7919 392 341.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>